



Ma famille détient ma carte bancaire

Par Helpy

Bonjour a tous,
Ma famille détient ma carte bancaire et je souhaite récupérer dans l'immédiat mais après plusieurs refus je suis dans l'impasse avec des loyers impayés etc comment faire svp?

Par kang74

Bonjour

Vous payez votre loyer par CB ?

Vous n'êtes pas sous tutelle ?

Par de là, c'est assez simple vous déclarez le vol de votre CB aux forces de l'ordre, à la banque pour qu'elle vous en envoie une autre .

Par Isadore

Bonjour,

Vous êtes bien majeur (ou mineur émancipé) ?

Si oui comment se fait-il que votre famille ait votre carte bancaire ?

Par Helpy

Non je ne suis pas sous tutelle faire une demande de nouvelles cb prendra trop de temps.
Il la détiennent car j'ai logé chez eux quelques jours et a cette période

Par Burs

Vous pouvez payer vos loyers par d'autre moyens. Faites une déclaration de perte à votre banque, le délai pour obtenir une nouvelle carte est d'environ 15 jours.

Par janus2

faire une demande de nouvelles cb prendra trop de temps.

Bonjour,
Personnellement, j'ai détruit ma CB accidentellement il y a quelques jours. J'ai immédiatement fait opposition à ma CB sur mon espace client de ma banque ce qui déclenche automatiquement la fabrication d'une nouvelle carte que j'ai reçu à peine une semaine après.

Par ESP

Bonjour

Helpy,

Avez vous des conflits avec votre famille ou des difficultés financières ?

Par kang74

Personnellement, j'ai détruit ma CB accidentellement il y a quelques jours. J'ai immédiatement fait opposition à ma CB sur mon espace client de ma banque ce qui déclenche automatiquement la fabrication d'une nouvelle carte que j'ai reçu à peine une semaine après.

Idem .

Donc impossible d'avoir DES loyers impayés, surtout que cela se paie autrement et qu'enfin, c'est un peu bizarre de parler de loyer quand l'objet de la discorde c'est que vous habitiez chez eux ...

Par Henriri

Hello !

Helpy votre problématique nous rend un peu perplexes. Vous devriez mieux expliquer les raisons et les circonstances de cette rétention de votre CB par "votre famille*".

* qui sont les membres de cette famille ?

"Avoir logé chez eux quelques jours" ne semble pas une raison pour capter votre CB, ni vous mettre dans l'impossibilité de régler "plusieurs loyers" (alors que vous les payez probablement plutôt par chèque ou virement comme notre de locataires, non ?).

A vous lire.